

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

L'Ecole Inclusive

Mercredi 19 juin 2019



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



2019-2022 : création d'un grand service public pour accompagner sans délai les élèves

Les PIAL (pôles inclusifs d'accompagnement localisés) mettent en réseau les écoles et les accompagnants



Votre enfant est accueilli à l'école et accompagné sans délai.

OBJECTIFS :

- ✓ **Réactivité plus forte** dans la mise en place de l'accompagnement
- ✓ Meilleure **réponse aux besoins pédagogiques** de chaque élève, en lien avec son handicap
- ✓ Meilleure implication des accompagnants **au sein de l'équipe éducative**
- ✓ Meilleure **coordination professeurs - accompagnants - intervenants médico-sociaux**
- ✓ **Accompagnement continu** sur les temps scolaire et périscolaire
- ✓ Meilleure **continuité primaire-collège-lycée**



Améliorer la formation et les conditions de travail des accompagnants



RENTREE 2017

46 % d'emplois
précaires

2 % d'emplois
à temps complet



ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

- ✓ 80 000 emplois pérennes
- ✓ CDD de 3 ans renouvelable 1 fois, puis possibilité de CDI
- ✓ Contrats de travail à temps plein (35 h/sem.)
- ✓ Formation initiale de 60 h
- ✓ Service de gestion dédié dans chaque département





2.Circulaire Pour une Ecole Inclusive, Rentrée 2019

Φ Dépasser les seules réponses quantitatives pour aller vers le qualitatif

1/ Renouer la confiance avec les familles & mieux scolariser les élèves

2/ Soutenir et former les équipes éducatives

3/ Conforter le métier d'accompagnant

Création d'une cellule départementale d'accueil, d'écoute et de réponses

Création d'un Service Ecole Inclusive au sein de chaque DSDEN

Organisation des Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés (PIAL)

Expérimentation d'un PIAL Renforcé en partenariat avec le médico social

Simplification des démarches pour tous



2. Circulaire Pour une Ecole Inclusive, Rentrée 2019

Offrir une formation et des outils accessibles : Plateforme « CAP Ecole Inclusive »

Développer un plan de formation incluant un volet inter-métiers : Enseignants et/ou AESH et/ou Partenaires dont MDPH

Entretien d'installation des AESH au sein de chaque école, chaque établissement

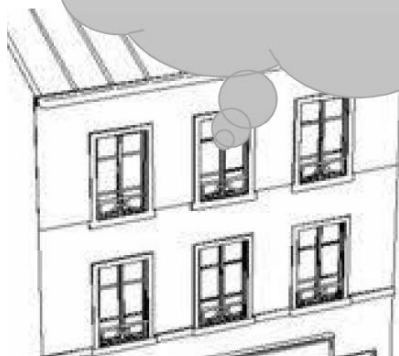
Entretien de rentrée individualisé des AESH : Famille + Enseignant + AESH

Circulaire AESH

Le PIAL, une ambition pour tous les élèves

L'avant PIAL ...

J'attends **MON AESH**
pour aller à l'école !

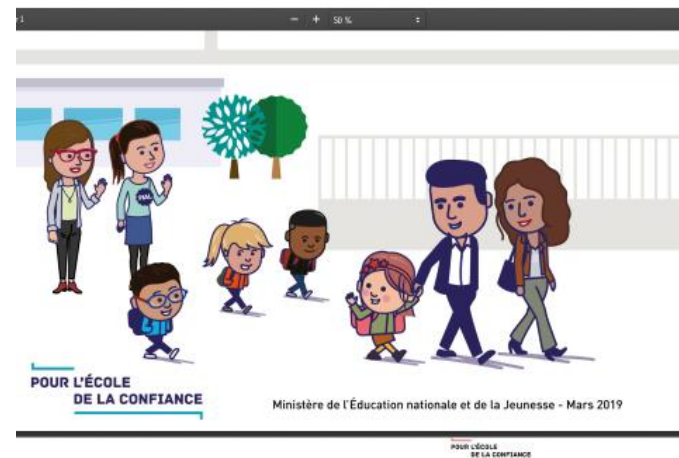


Ce que le PIAL permet ...

Je vais à l'école, **UN AESH**
m'attend.



5. Expérimentations PIAL 2018-2019 **Ac- Grenoble**



Premier Degré

Circonscription **Pays de Romans en Drôme**

Second Degré

Réseau Lycées Pro Bassin Nord Isère – Isère

Inter-degré

En totalité, **Département de l'Ardèche**
Secteur Collège St Maurice l'Exil en Isère
Secteur Collège La Côte Saint André en Isère
Territoire 2 Enseignants Référents en Savoie

Pôle

Inclusif

Accompagnement

Localisé

La scolarisation des élèves en situation de handicap en Isère

A la rentrée 2019

Création de 6 PIAL dont 1 PIAL renforcé à partir de la réalité territoriale

- 251 écoles,
- 31 collèges,
- 3 lycées professionnels,

Objectifs

- Répartition de tous les moyens
- Répondre aux besoins des élèves
- Anticiper pour mieux accompagner

Conditions

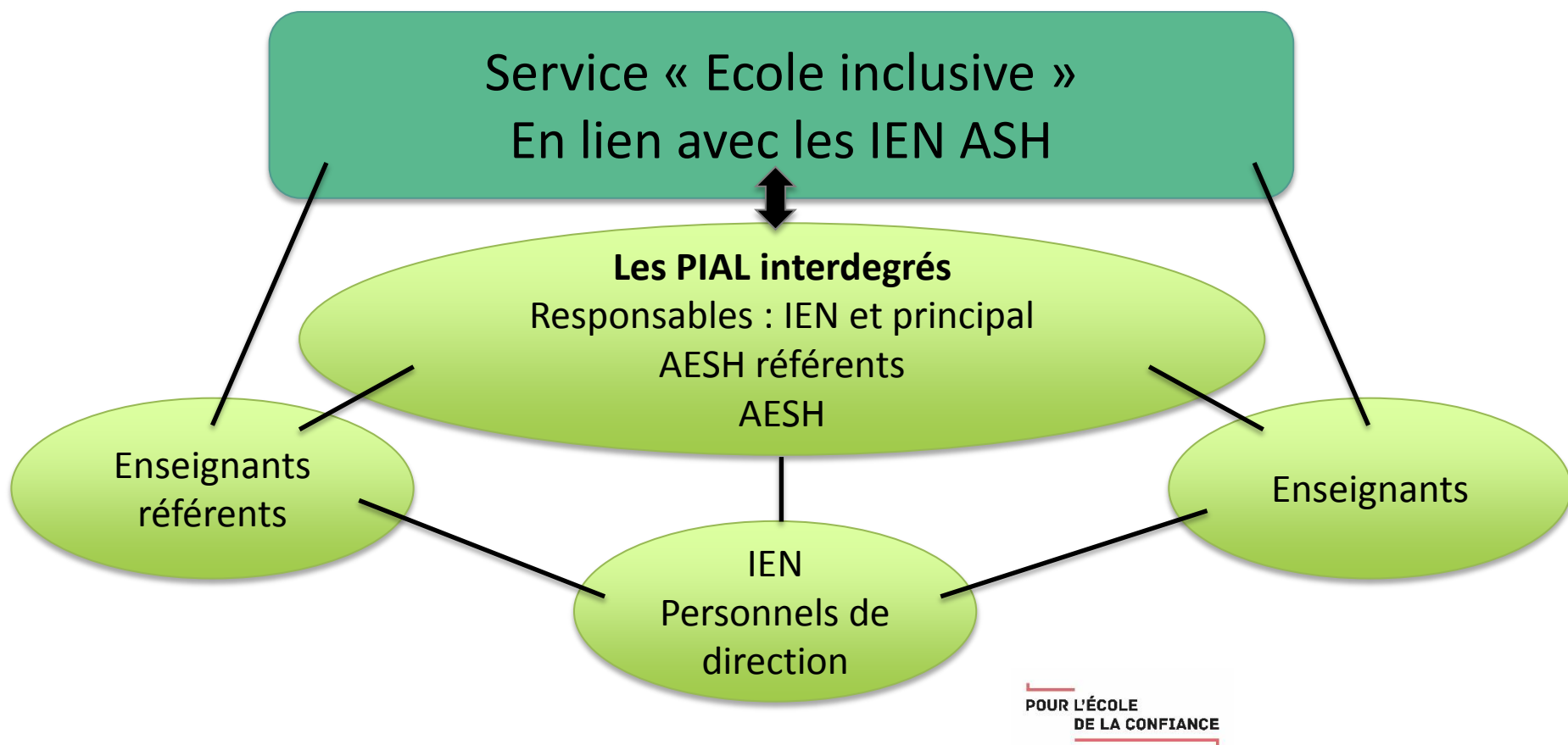
- Explicitation du dispositif
- Repérage des besoins
- Bien répartir les moyens

Une gestion départementale



La scolarisation des élèves en situation de handicap en Isère

A la rentrée 2019





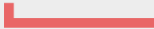
3. Calendrier Pour une Ecole Inclusive, département de l'Isère, Rentrée 2019

- **Juin- juillet 2019: recrutement des AESH - contrats**
- **Jusqu'au 20 juillet 2019: pré-affectation des AESH par le SEI**
- **Pré-Rentrée 2019: accueil des AESH, entretien d'installation**
- **Septembre - octobre 2019 : entretien de rentrée individualisé des AESH**
- **Mi septembre 2019: copil locaux de régulation des emplois du temps**
- **Mi septembre 2019: copil départemental**
- **Octobre 2019: commission départementale de suivi des projets de scolarisation**
- **Décembre 2019 & mars 2020 : Régulations locales et départementales**



**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Mars 2019



POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

